

Initiés à partir des programmes de formation, les travaux de recherche entrepris à l'IRT permettent à leur tour de nourrir et d'enrichir ces programmes

Espace fédérateur interdisciplinaire, l'Institut développe des réflexions transversales autour de l'ensemble des problématiques du travail et de ses évolutions. Des **journées d'étude** sont organisées sur des thèmes importants d'actualité. Depuis bientôt 20 ans, la plupart des enseignants de notre Institut sont chercheurs au **LEST** (laboratoire créé comme l'IRT par le Professeur Sellier): aujourd'hui Mario Correia (sociologue du travail), Stéphanie Moullet (économiste du travail) et Caroline Vanuls (juriste) y sont rattachés. Claire Morin (juriste) est rattachée quant à elle au **Centre de Droit Social** (CDS) de la Faculté de Droit AMU avec lequel l'Institut collabore.

Un Colloque a été organisé sur "**Les Jeunes et le Travail**" en octobre 2012, et sur les "**Transformations des Relations Salariales et Négociation Collective**" en septembre 2009 (pour célébrer le Cinquantenaire de la création de l'Institut). L'IRT a été aussi un acteur important de la recherche historique sur le droit du travail. Un autre Colloque s'est tenu en septembre 2000 sur le thème "**Construction d'une Histoire du Droit du Travail**".

LES NOUVELLES ORIENTATIONS

◆ Tout en renforçant sa mission statutaire par le développement du nombre de stages syndicaux et intersyndicaux, **l'IRT a diversifié sa politique de formation**. En partenariat avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (**DIRECCTE PACA**), il propose une série d'actions réservées aux membres des CHSCT, des CE, des DUP, aux représentants du personnel et aux personnels élus chargés des questions de la formation professionnelle continue.

◆ Dans le cadre de la nouvelle entité **Aix-Marseille Université** des **coopérations plus nombreuses** sont créées avec les services et composantes de notre Université, comme par exemple avec le service de formation continue ou SUFA (pour des formations courtes et la validation des acquis de l'expérience) et avec la Faculté de médecine (pour la formation des médecins du travail et le D.U. proposé aux infirmiers en santé au travail).

◆ Au niveau régional, l'IRT s'inscrit dans le projet de **Pôle Régional Travail**. Le PRT regroupe 7 structures qui ont des appartenances institutionnelles, des missions et des modes de fonctionnement différents, mais qui partagent un ensemble de positions qu'elles entendent faire valoir et défendre : un même champ d'investigation (le travail), une déontologie commune dans la conduite de leurs actions basée sur l'affirmation d'une mission de service public, une approche pluridisciplinaire et élargie du travail. **L'objectif** est d'améliorer la visibilité de leurs recherches et travaux, et de rendre cet ensemble plus performant en fédérant de façon originale les forces et les complémentarités de missions et d'approches pour constituer un pôle innovant en matière d'études, de recherches, de formation et développer une expertise de qualité. Le Pôle Régional Travail a pour vocation de devenir une référence et une ressource pour tous les acteurs concernés par le travail, l'emploi et la formation en région et au-delà.

L'IRT d'Aix-en-Provence est l'un des dix Instituts français du Travail qui ont pour mission d'apporter une contribution universitaire à la formation des membres des organisations syndicales ouvrières confédérées (elles-mêmes co-fondatrices des Instituts du Travail)

Fondé en 1960 par **François SELLIER**, professeur d'économie du travail et spécialiste des relations industrielles, l'Institut est partie intégrante de l'Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II) et depuis le 1^{er} janvier 2012 d'AMU (**Aix Marseille Université**).

Il s'est développé sous l'impulsion d'une équipe pluridisciplinaire, dirigée successivement par Maurice PARODI, Francis HORDERN, Jacques GARNIER, Jean-Pierre MAINDIVE, Charles CADOUX, Jean RISACHER et Patrick BARRAU. **Mario CORREIA**, maître de conférences en sociologie du travail, en est le directeur depuis le 27 octobre 2010.

Co-géré avec des responsables syndicaux de la région PACA (siégeant dans son Conseil d'administration), l'IRT assure des stages et des journées d'étude qui s'adressent à des salariés syndiqués de la CFDT, de la CGT et de la CGT-FO, ainsi qu'à des représentants syndicaux élus ou désignés dans les entreprises, aux conseils de prud'hommes, aux organismes de sécurité sociale, et aux diverses instances paritaires ou de consultation au niveau régional ou national.

Les champs disciplinaires principaux couverts sont le droit du travail, l'économie et la sociologie du travail, ainsi que la communication.



12, traverse Saint-Pierre 13100 Aix-en-Provence
Tél : 04.42.17.43.11 Fax : 04.42.21.20.12
Mel : irt-contact@univ-amu.fr
Site internet : <http://irt.univ-amu.fr>



L'IRT D'AIX-EN-PROVENCE

Lieu privilégié de rencontres, de réflexions, d'échanges, de coopération et de confrontation des savoirs et des pratiques entre les acteurs syndicaux et des universitaires, l'IRT est une composante d'AMU (Aix Marseille Université). Il est co-financé par les ministères du Travail et de l'Education nationale et bénéficie grâce à son statut d'une grande autonomie



Un centre de formation de niveau universitaire pour les salariés syndiqués de trois organisations syndicales de la région PACA (stages syndicaux) et d'autres OS depuis 2011 (stage intersyndicaux).

Une équipe pluridisciplinaire d'enseignants chercheurs affectés en permanence à l'Institut, auxquels se joignent régulièrement des enseignants et des experts spécialisés extérieurs.

Un personnel administratif dont les différentes activités sont rythmées par les sessions de formation et la recherche.

Des locaux adaptés à la formation, mais aussi une possibilité d'hébergement pour les stagiaires venant des autres départements, voire d'autres régions.

Une Documentation spécialisée dans les problématiques du travail. La bibliothèque de l'IRT met à la disposition de ses publics (stagiaires, étudiants, chercheurs, personnels d'entreprise, juristes...)

près de 5000 ouvrages, principalement dans les domaines du droit du travail et de l'histoire économique et sociale, mais aussi de l'économie, de la sociologie du travail, de la communication, des sciences de l'éducation...

Le fonds documentaire se compose aussi de revues, et de périodiques, de dictionnaires électroniques dans les domaines de spécialisation de l'Institut.

L'IRT d'Aix bénéficie de nombreux abonnements électroniques du SCD d'Aix-Marseille Université. Une veille informative est proposée à tous les publics.



L'accès à la Documentation des personnes extérieures à l'IRT se fait uniquement sur rendez-vous.

LA FORMATION

De durée variable selon les besoins exprimés (stages ou sessions d'étude de 2 à 5 jours), la formation dispensée à l'IRT est axée sur les problèmes du travail et du syndicalisme, dans leur environnement économique, social et juridique. Les approches universitaires sont étroitement liées aux pratiques syndicales et à leurs besoins en matière de formation de formateurs et de communication. Ainsi se construisent des enseignements "sur mesure" s'articulant sur des problématiques syndicales

La spécificité de l'enseignement à l'IRT est qu'il donne lieu à une confrontation, puis à une synergie, entre les savoirs théoriques et techniques des universitaires, et les savoirs plus concrets que les salariés retirent de leurs pratiques. Ceci explique que toutes les opérations de formation sont négociées et préparées conjointement par les enseignants et les organisations syndicales parties prenantes de l'Institut.

Sessions de formation. Alternant développements théoriques et exercices

pratiques, elles permettent de transmettre aux stagiaires des savoirs et des savoir-faire dans les différents domaines abordés.

Sessions de réflexion et de recherche. Proches de la forme séminaire, elles permettent aux responsables syndicaux, en coopération avec les chercheurs et les universitaires, de faire le point et d'élaborer des problématiques sur des questions d'actualité ou d'avenir.



Une pédagogie originale et novatrice. Outre l'utilisation des nouvelles technologies, la pédagogie bénéficie de l'expérience acquise à l'Institut et des apports des spécialistes. Centrée sur "l'apprenant", elle permet de donner des réponses individualisées à la demande collective des organisations syndicales, mais aussi à celle des membres des CHSCT et des CE (comités d'entreprise).

LA REVUE DE L'IRT

Une publication qui suscite un grand intérêt auprès des chercheurs, des étudiants et des bibliothèques universitaires

La revue de l'IRT a changé de formule en décembre 2011 et porte désormais le nom de **Chroniques du Travail**. Elle ambitionne de devenir une revue de sciences sociales du travail de référence et se donne pour objectif "de concilier rigueur et lisibilité, et d'assurer une fonction non pas d'initiation ou de vulgarisation, mais de diffusion des résultats de la recherche", selon la formule de Jacques Freyssinet, membre du comité de parrainage. La parution du n°7 est prévue fin décembre 2017.



L'ancienne formule, **Cahiers de l'Institut Régional du Travail**, avait été créée en 1988 sur l'initiative de **Charles CADOUX**. 19 numéros sont parus sous ce titre avec comme thèmes principaux l'histoire du droit du travail, le droit social en général, l'histoire sociale, les mutations techniques et économiques des acteurs sociaux, la formation professionnelle et les problèmes d'hygiène et de sécurité au travail.



PLAN D'ACCES A L'IRT

